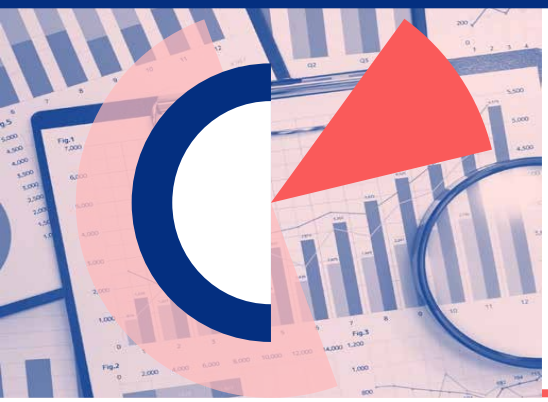
Insee
Mesurer pour comprendre

Automobile en Bourgogne-Franche-Comté : les fournisseurs des constructeurs entre inquiétudes et diversifications

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté • n° 144 • Novembre 2026

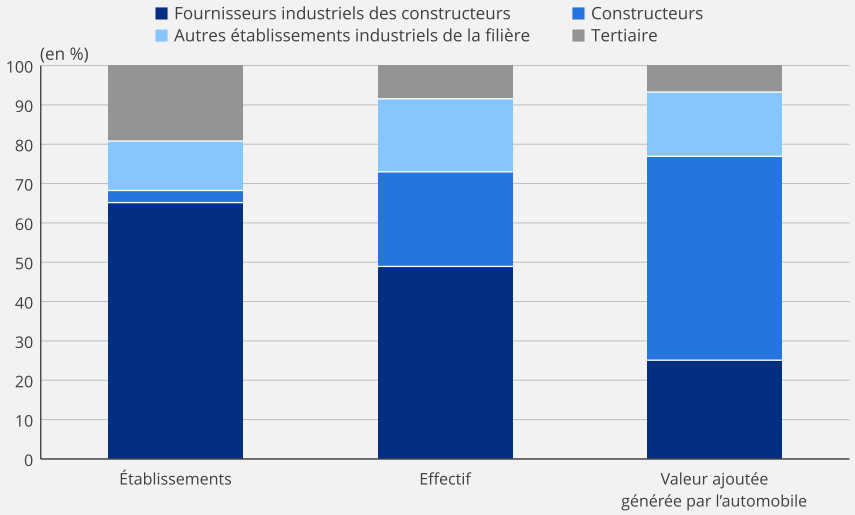


La Bourgogne-Franche-Comté est la région où la part de l'automobile dans l'emploi des salariés est la plus importante. En 2023, parmi les 400 établissements de la filière, 275 sont des fournisseurs industriels des constructeurs et emploient 18 500 salariés. Très orientés vers la métallurgie et concentrés autour de Montbéliard, Besançon et Saint-Claude, ils sont confrontés aux difficultés rencontrées par la filière. Concurrence étrangère, transition vers l'électrique ou encore tensions sur les recrutements pèsent ainsi sur leur activité, entraînant des pertes d'effectifs plus marquées que dans le reste de l'industrie. Pour limiter leur dépendance, la plupart d'entre eux cherchent à se diversifier vers d'autres marchés, notamment l'aéronautique ou l'énergie. Cette stratégie est toutefois plus difficile et peu mise en œuvre par les équipementiers, qui sont les plus dépendants à l'activité automobile.

275 établissements fournisseurs des constructeurs automobiles

Avec plus de 400 établissements qui emploient environ 38 000 salariés (hors intérimaires) en 2023, la Bourgogne-Franche-Comté est la région française où la part de l'emploi dans la filière automobile est la plus élevée. Cette dernière génère plus de 2,5 milliards d'euros de valeur ajoutée. Elle regroupe l'ensemble des établissements industriels et tertiaires qui participent à la conception, à la fabrication, à la transformation ou au recyclage de véhicules circulant sur la voie publique. La dizaine de **constructeurs** automobiles, qui produisent les véhicules in fine, représentent un peu moins d'un quart de l'emploi de la filière. Ils sont entourés d'un réseau d'établissements tertiaires et industriels. Une large partie de ces établissements industriels forment un écosystème de fournisseurs, dont les relations, notamment de sous-traitance, sont complexes et non univoques ► **figure 1**. Dans la région, 275 établissements font partie de cet écosystème. Ils exercent une activité industrielle (hors constructeur) et appartiennent à des entreprises mono ou quasi monorégionales ► **champ**. Cet ancrage local leur donne notamment une place centrale dans l'économie industrielle régionale, mais pas exclusivement au sein de la filière automobile.

► 1. Poids des différents acteurs de la filière automobile



Note : Les autres établissements industriels sont les établissements (hors constructeurs) qui ne dépendent pas d'une entreprise mono ou quasi monorégionale.
Lecture : Les fournisseurs industriels des constructeurs représentent 65 % des établissements de la filière automobile, 49 % des effectifs et 25 % de la valeur ajoutée.
Source : Insee, enquête sur la filière automobile 2023.

Ils sont qualifiés de « fournisseurs des constructeurs » en raison de leur rôle vis-à-vis de ces derniers et de leur position dans la chaîne de valeur de la construction

En partenariat avec :

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Cette publication a été réalisée en partenariat avec la Dreets, dans le cadre du suivi régional de la filière automobile, et grâce à la mobilisation de données et d'expertises de la Banque de France, de France Travail et des Urssaf Bourgogne et Franche-Comté.

automobile, portée dans la région par l'usine Stellantis de Sochaux. En 2023, 60 % d'entre eux ont déclaré avoir reçu des commandes d'un ou de plusieurs donneurs d'ordre de la filière automobile, constructeurs ou non, se trouvant ainsi en situation de sous-traitance effective. Parmi eux, certains jouent également un rôle de donneur d'ordre, en sous-traitant à leur tour une partie de leur activité. Les 40 % restants se répartissent entre ceux qui sont uniquement donneurs d'ordre et ceux qui ne sont liés à aucun système. Ce positionnement dans le processus de production évolue dans le temps avec les relations commerciales et industrielles et les rôles peuvent même s'inverser. Un donneur d'ordre en 2023 peut devenir sous-traitant en 2024 ou inversement.

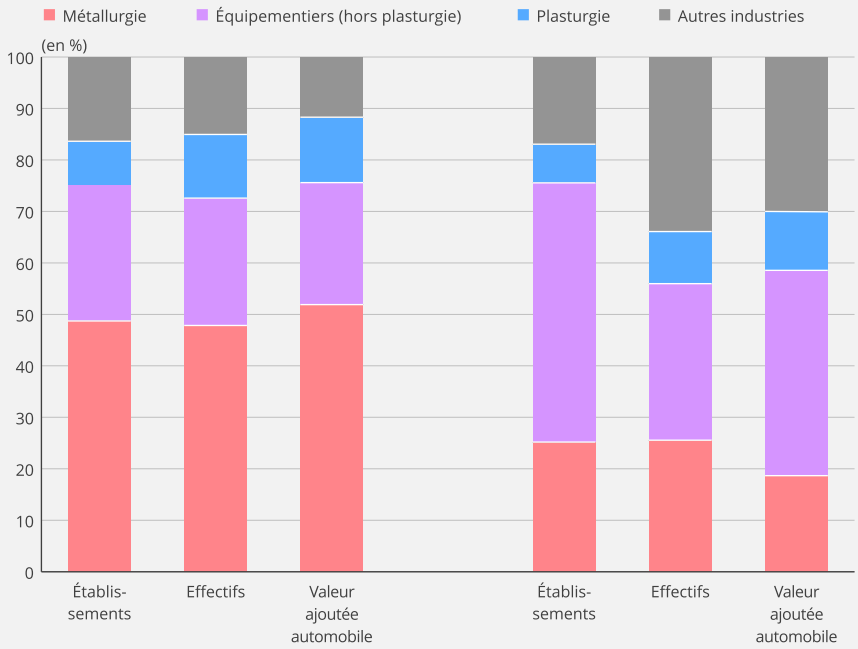
Les fournisseurs des constructeurs, tournés vers la métallurgie et très implantés dans l'est de la région

Ces fournisseurs industriels des constructeurs automobiles emploient près de 18 500 salariés et génèrent un chiffre d'affaires de près de 630 millions d'euros, dont les deux tiers sont directement liés à la filière automobile. La moitié d'entre eux relève du secteur de la métallurgie, première activité industrielle de la région en termes d'emploi salarié ► **figure 2**. En dehors de ce secteur, environ un quart est un **équipementier** (deux fois moins qu'en France), avec par exemple Fruehauf, Jtekt ou Siedoubs, et les autres appartiennent au secteur de la plasturgie, comme Adhex technologies en Côte-d'Or ou des autres industries, comme C&K Components, qui regroupent principalement la fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques.
Ils sont surtout situés dans l'est de la région, et la moitié d'entre eux est concentrée dans trois zones d'emploi ► **figure 3**. Celle de Montbéliard, dans le Nord Franche-Comté, regroupe de nombreux équipementiers, implantés au plus près des constructeurs. Celle de Besançon, regroupe des fournisseurs qui exercent souvent dans la métallurgie, et se trouvent autour de la ville même de Besançon. Enfin, dans celle de Saint-Claude, ils sont plutôt orientés dans la plasturgie.

Inquiétudes pour l'avenir, pertes d'effectifs et difficultés de recrutements

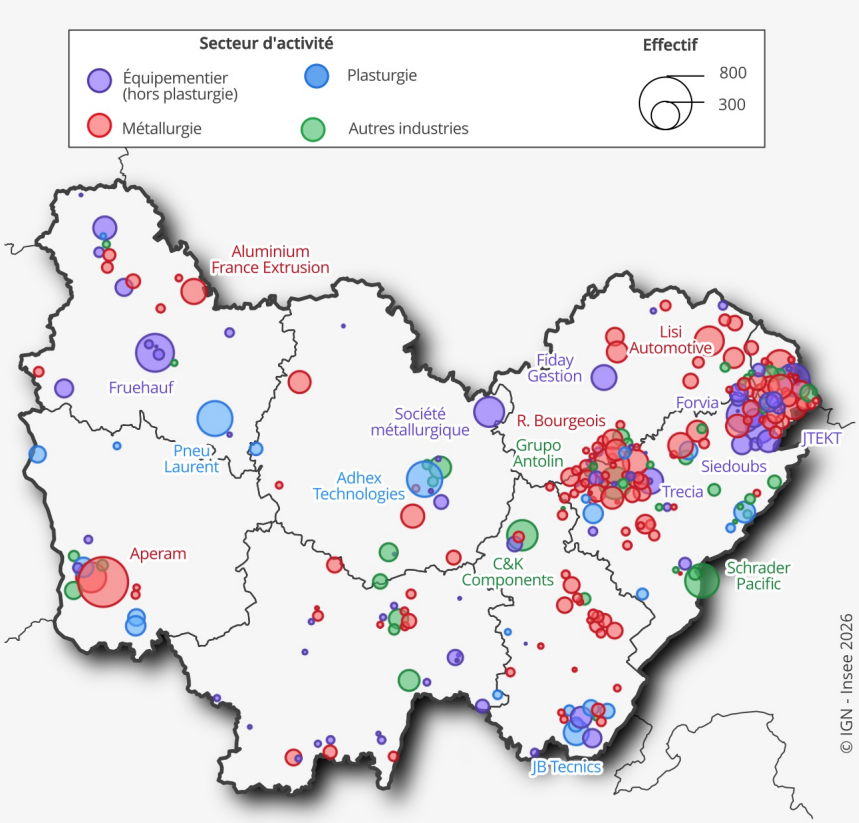
Comme dans les autres régions, la quasi-totalité des fournisseurs des constructeurs de Bourgogne-Franche-Comté déclarent, en 2023, être inquiets pour l'avenir ► **figure 4**. Ces craintes interviennent

► 2. Répartition des fournisseurs industriels des constructeurs par activité, en Bourgogne-Franche-Comté et en France



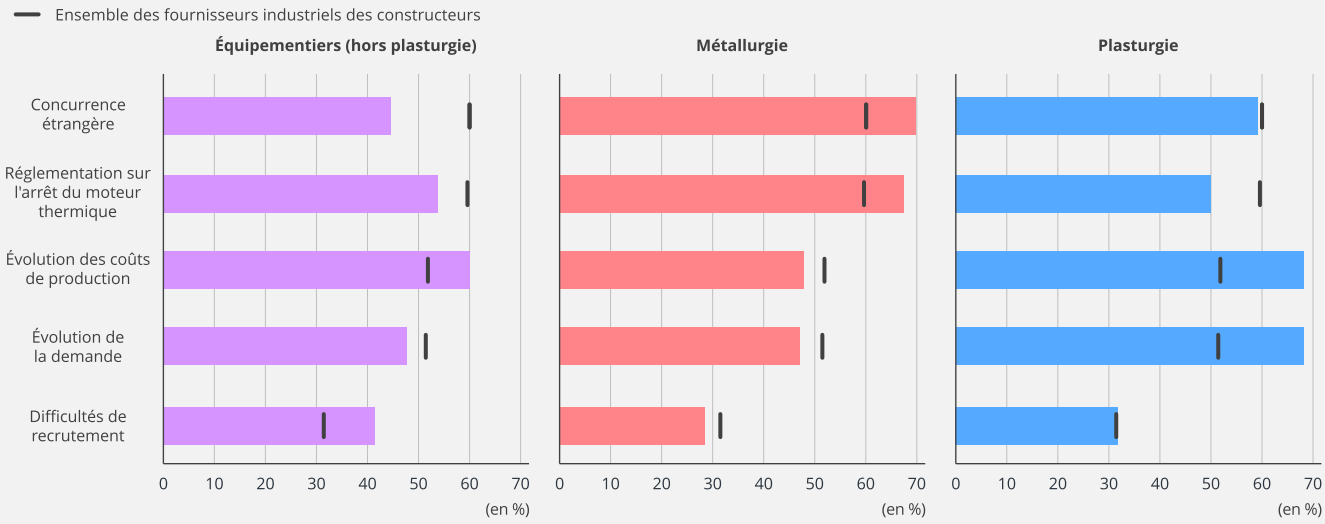
Lecture : Parmi les fournisseurs industriels des constructeurs, la métallurgie représente environ la moitié des établissements, des effectifs et de la valeur ajoutée.
Source : Insee, enquête sur la filière automobile 2023.

► 3. Implantation des établissements des fournisseurs industriels des constructeurs en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, enquête sur la filière automobile 2023.

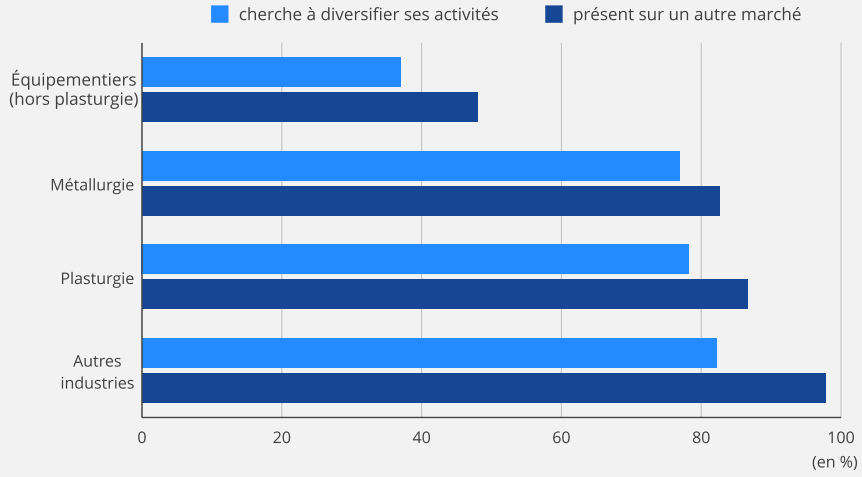
► 4. Principales inquiétudes des fournisseurs industriels des constructeurs de Bourgogne-Franche-Comté en 2023



Lecture : 60 % des fournisseurs industriels des constructeurs déclarent que la concurrence étrangère est un sujet d'inquiétude pour l'avenir. Lorsqu'ils sont dans le secteur de la métallurgie, 70 % déclarent que la concurrence étrangère est un sujet d'inquiétude pour l'avenir. Les fournisseurs industriels des constructeurs peuvent avoir plus d'un sujet d'inquiétude.
Source : Insee, enquête sur la filière automobile 2023.

dans un contexte où l'activité de la filière automobile recule depuis plusieurs années, en raison notamment d'une baisse de la demande de véhicules neufs. Les principales préoccupations des fournisseurs des constructeurs concernent la concurrence étrangère et la réglementation européenne sur l'arrêt du moteur thermique à l'horizon 2035, qui inquiètent particulièrement le secteur de la métallurgie. Les évolutions des coûts de production et de la demande constituent également un sujet d'inquiétude, notamment dans la plasturgie.
Ces craintes pour l'avenir, exprimées en 2023, se matérialisent par des baisses d'effectifs. Entre 2024 et 2025, le nombre de salariés recule de 5,5 %, plus fortement que dans l'ensemble de l'industrie régionale (-1,1 %). Ce repli n'est par ailleurs pas compensé par le recours à l'intérim, lui aussi en baisse. Entre 2023 et 2025, les effectifs intérimaires des fournisseurs des constructeurs ont ainsi reculé de près de 30 %, ce qui représente 1 000 intérimaires de moins.
Cette baisse globale de l'emploi s'accompagne, pour pratiquement tous les métiers, d'un recul des offres d'emploi déposées par les fournisseurs des constructeurs à France Travail : seulement 530 en 2025, contre 850 en 2024. Paradoxalement, en 2023, avant ces baisses d'effectifs, la moitié des fournisseurs des constructeurs avaient pourtant des difficultés à pourvoir leurs besoins en main-d'œuvre et à recruter, principalement en raison du manque de candidatures et d'un décalage entre les profils recherchés et les compétences des candidats. Ces difficultés touchent par ailleurs de nombreux secteurs industriels. Parmi les fournisseurs des constructeurs, la métallurgie et la plasturgie sont les secteurs les plus touchés. Ils subissent également le manque d'attractivité des métiers proposés pour le premier, et des réticences liées aux conditions de travail pour le second.
De fait, la plupart des métiers recherchés au sein de la filière sont en forte ou très forte tension, alors même que les fournisseurs des constructeurs déposent plus souvent que les autres établissements de la région des offres d'emploi durables, c'est-à-dire en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée d'au moins 6 mois, et à temps plein. Pour les trois métiers les plus recherchés, tourneur-fraiseur, technicien de maintenance industrielle et ajusteur-monteur, environ 95 % des offres proposent un emploi durable.

► 5. Part des fournisseurs industriels des constructeurs par niveau de diversification, selon leur activité



Source : Insee, enquête sur la filière automobile 2023.

Des stratégies de diversification face aux freins rencontrés dans la filière automobile

Ces difficultés de recrutement s'ajoutent à d'autres freins que rencontrent les fournisseurs des constructeurs dans leur activité automobile. En Bourgogne-Franche-Comté, comme ailleurs, ils mentionnent des difficultés liées à la réglementation (normes écologiques, sécurité, etc.). Par contre, ils sont proportionnellement plus nombreux qu'au niveau national à déclarer une activité en 2023 ralentie par la baisse de la demande, en France comme à l'étranger. Ce constat

est particulièrement marqué dans la métallurgie. Plus spécifiquement, la plasturgie est touchée par des problèmes d'approvisionnement en composants ou des difficultés logistiques. Face à cela, et afin de soutenir leur activité automobile, environ un tiers d'entre eux a bénéficié d'aides publiques en 2023, généralement des financements d'organismes gouvernementaux nationaux ou des crédits d'impôt-recherche, dont l'objectif est d'encourager les entreprises à engager des travaux de recherche.
Afin de limiter leur dépendance à la seule filière automobile, la plupart des fournisseurs des constructeurs se tournent également vers d'autres marchés, ou cherchent à diversifier leurs activités, dans la région comme en France. Cette ouverture leur permet aussi d'élargir leur clientèle, alors que 20 % d'entre eux réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires dans l'automobile grâce à un seul client.
Au total, 80 % des fournisseurs des constructeurs de la région sont déjà présents sur au moins un autre marché que l'automobile, notamment l'aéronautique ou l'énergie. À l'exception des établissements de la métallurgie, ils se tournent peu vers la filière ferroviaire, pourtant bien implantée dans la région. Par ailleurs, près des deux tiers des fournisseurs des constructeurs cherchent à se diversifier plus encore, qu'ils soient déjà sur un autre marché ou non. Parmi ceux qui ont répondu à un appel à projet dans le cadre du plan France 2030, qui vise à développer la compétitivité industrielle, la majorité a candidaté sur la thématique « soutien à la diversification des sous-traitants automobile vers d'autres filières industrielles ». Là encore, ils se dirigent souvent vers l'aéronautique, où les tentatives de diversification aboutissent le plus fréquemment à un succès, ou vers le secteur de l'énergie.

Les équipementiers : moins diversifiés et plus dépendants de la filière

Parmi les fournisseurs industriels des constructeurs de la région, les équipementiers occupent une position particulière. Leur activité a la plus forte dépendance à la seule filière automobile. Plus de 90 % de leurs salariés travaillent effectivement pour l'automobile, et 85 % de la valeur ajoutée qu'ils dégagent est générée pour la filière. En conséquence ce sont aussi les établissements qui sont le moins tournés vers d'autres marchés (la moitié seulement), et qui tentent le moins de se diversifier ► **figure 5**. Lorsqu'ils le font, leurs nouvelles activités restent le plus souvent en lien avec l'automobile. Ils peuvent par exemple étendre leur gamme de production, ou se tourner davantage vers la recherche et le développement. Jusqu'à récemment, ils n'avaient pas besoin d'élargir leur offre en dehors de l'automobile et leur organisation actuelle ne leur permet généralement pas de trouver facilement de nouveaux clients par eux-mêmes. Pour accéder à d'autres marchés, ils doivent souvent recourir à des prestataires extérieurs.
Cette forte spécialisation constitue un facteur de fragilité. Les équipementiers enregistrent les plus fortes pertes d'effectifs, tant parmi les salariés que parmi les intérimaires. Ils sont aussi plus fréquemment dépendants d'un client particulier, avec lequel ils réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires. Par ailleurs, alors même qu'ils sont les plus exposés aux évolutions de la filière automobile, ils investissent également moins fréquemment, par choix ou par contrainte, sur ses nouveaux enjeux. Ainsi, en 2023, seul un quart d'entre eux contribuent à la conception de véhicules hybrides ou électriques, contre la moitié des autres fournisseurs des constructeurs.

Hélène Ville (Insee)

Retrouvez les données associées à cette publication sur **www.insee.fr**

► Définitions

Les **constructeurs** sont les établissements dont l'activité principale est la construction automobile (2910Z).
Les **équipementiers** sont les établissements dont l'activité principale est la fabrication de carrosseries et de remorques (2920Z), la fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles (2931Z), et la fabrication d'autres équipements automobiles (2932Z).

► Champ

Le champ des fournisseurs industriels des constructeurs automobiles est constitué des établissements qui font partie de la filière automobile, qui ont une activité principale dans l'industrie (hors constructeurs), et qui dépendent d'une entreprise implantée exclusivement ou quasi exclusivement dans la région, c'est-à-dire d'une entreprise mono ou quasi monorégionale.
Une entreprise monorégionale est une entreprise qui est implantée dans une seule région, ici la Bourgogne-Franche-Comté. Une entreprise quasi monorégionale est une entreprise dont plus de 80 % des effectifs sont implantés dans une même région.

Par la suite, le positionnement effectif des fournisseurs des constructeurs, à savoir sous-traitant, donneur d'ordre ou non intégré à un système, est approché à partir de leurs réponses à l'enquête nationale sur la filière « conception et fabrication de véhicules automobiles » menée par l'Insee en 2023.

Les volumes d'effectifs pris en compte dans l'étude correspondent aux effectifs totaux des établissements, qu'ils travaillent effectivement pas la filière ou non.

► Pour en savoir plus

- **Ville H.**, **Volmers G.**, « 28 700 emplois sont dédiés à la filière automobile en Bourgogne-Franche-Comté », Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 235, juin 2026.
- **Camille H.**, **Swann C.**, **Lafrogne-Joussier R.**, « La filière automobile manufacturière en France entre 2010 et 2023 : entre recul et adaptation », Insee Analyses n° 116, février 2026.
- **Bouvier A.**, **Camille H.**, « Le poids de la filière automobile française : 329 000 salariés et 1,1 % du PIB », Insee Première n° 2083, décembre 2025.
- **Volmers G.**, **Rouot C.**, **Vivas E.**, « L'activité dans l'automobile ralentit encore en 2025 », Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 230, décembre 2025.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
5 voie Gisèle Halimi
BP 11997
25020 BESANÇON Cedex

Directrice de la publication :
Christine Chambaz

Rédactrice en chef :
Céline Bonjour

Insee Bourgogne-Franche-Comté
@InseeBFC
www.insee.fr

ISSN : 2497 – 4455

© Insee 2026
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

Insee